© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Dependance aux jeux en ligne

Par Profil supprimé Postée le 23/02/2022 14:31

> Bonjour à tous j'ai besoin de quelqu'un avec qui parler de cette dépendance qui pour l'instant ne représente qu'une béquille mais dont je dois me débarrasser.. je me dégoutte. J'ai une famille et pour sa j'ai besoin de me soigner qui peux m'aider ?

Mise en ligne le 24/02/2022

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre demande de pouvoir échanger sur les difficultés liées à votre dépendance. Notre service est tout à fait disponible pour prendre ce temps avec vous, par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé, 7/7 de 8h à 2h du matin) ou par Chat (jusqu'à minuit). C'est important en effet que vous puissiez vous exprimer librement sur ce qu'il en est de cette « béquille » que vous avez trouvée dans les jeux afin de parvenir à vous en séparer comme vous semblez le souhaiter.

Des moyens existent pour vous aider dans ce sens, si vous vous sentez prêt à franchir le pas, vous pourriez vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces centres reçoivent et accompagnent les joueurs souhaitant s'inscrire dans une démarche d'arrêt d'une pratique de jeux devenue addictive. Nous vous joignons en bas de message les coordonnées du CSAPA de votre ville. Les consultations y sont individuelles, confidentielles, non payantes et assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, psy, travailleurs sociaux). La présence de ces différents professionnels dans un même lieu offre l'opportunité d'une prise en charge globale des difficultés et d'une coordination des soins.

Nous ne savons pas à quoi exactement vous jouez, dans le cas où cela soit sur des sites agréés par l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux), peut-être pourriez-vous envisager d'activer des mesures d'autolimitation ou d'auto-exclusion, voire demander une interdiction volontaire. Notre service ou le CSAPA pourront aussi vous renseigner si besoin sur ces différentes possibilités, leurs intérêts, leurs limites.

Quels que soient les moyens que vous choisirez, nous vous invitons en tout cas à ne pas rester seul face au poids que peut représenter une addiction aux jeux et toutes les conséquences que cela implique.

Avec tous nos encouragements dans la poursuite de vos démarches.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

CSAPA du GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13
Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/
Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Consultat° jeunes consommateurs : Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Les interdictions de jeux"
- "Se faire aider"